

Si vous ne visualisez pas correctement cet email, Cliquez ici (http://andregerin.fr/index.php?option=com_acymailing&ctrl=archive&task=view&mailid=590&key=9c74e6bb7ac0c57af686cbc85eec3230).

Depuis le 17 novembre, les gilets jaunes ont provoqué un véritable tsunami politico-social :
Le référendum d'initiative citoyenne
Une bonne nouvelle pour la République

DÉCLARATION

Pour répondre au malaise démocratique qui règne en France, les gilets jaunes portent un nouveau combat. Ils demandent que le Référendum d'initiative citoyenne (RIC) soit inscrit dans la Constitution. Je m'en réjouis.

Alors que j'étais député-maire de Vénissieux, j'avais déposé, à plusieurs reprises, une proposition de loi relative au référendum d'initiative populaire*.

Cette mesure vise à remettre la souveraineté populaire et nationale au cœur de la vie démocratique, aujourd'hui bafouée. On a d'ailleurs pu le constater lors du référendum du 29 mai 2005 pour le traité européen. Il a été rejeté majoritairement par les français. Malgré tout, les dirigeants français sont passés outre, en violation du vote du peuple.

En proposant le RIC, les gilets jaunes ont adopté une attitude politique responsable qu'il faut féliciter. Elle permet de remettre la question de l'intérêt général et de la chose publique au centre du débat politique.

C'est la République sociale qui est, une nouvelle fois, à l'ordre du jour. Elle appelle au renouveau de la politique, de l'engagement, de la sociabilité. Elle invite à la solidarité et au collectif, à l'opposé d'un monde virtuel où la stratégie de la diversion consiste à proposer un déluge de divertissements et d'informations insignifiantes, afin de chloroformer les classes populaires.

Les gilets jaunes ont brisé l'omerta. Ils ont cassé le plexiglass de l'indifférence. Car vouloir vivre de son travail, c'est décider de sa vie de citoyen, être acteur et décideur et c'est loin d'être une sinécure dans la mondialisation technocratique ambiante.

Les limites de la représentation sont atteintes par une vie politique et institutionnelle technicisée, de plus en plus anonyme et éloignée des citoyens.

Oui, la vie politique doit reprendre ses droits pour que les français deviennent des copropriétaires de la République française une et indivisible.

André GERIN

*En tant que député j'avais déposé 2 propositions de loi qui sont consultables sur le site de l'Assemblée nationale :

- Relative au référendum d'initiative populaire :

<http://www.assemblee-nationale.fr/11/propositions/pion1726.asp> (

<http://www.assemblee-nationale.fr/11/propositions/pion1726.asp>)

- Relative à la reconnaissance du vote blanc :

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0133.asp> (

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0133.asp>)

A n d r é G E R I N

Député-Maire Honoraire de Vénissieux

27 rue Francis de Pressensé

69190 SAINT-FONS

Tél - Fax : 04 78 67 16 99

<http://andregerin.blogspot.fr> (<http://andregerin.blogspot.fr>)

Pour m'écrire : laissez un commentaire :

<http://andregerin.blogspot.fr> (<http://andregerin.blogspot.fr>)

Conception : www.intersed.fr (<http://www.intersed.fr>)

Vous souhaitez vous désinscrire ?